



Yci  
Enfance

Enfance

# Yci Enfance, une initiative inédite pour investir dans la petite enfance et lutter contre les inégalités de destin



**Yci Enfance est une société à mission** créée en 2024 par **un consortium de partenaires institutionnels, privés et associatifs** partageant la même ambition **de développement l'accueil de la petite enfance dans les QPV** en proposant de nouvelles solutions opérationnelles associant capacités de financement et ingénierie de projet.

➔ **Notre ambition : créer** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville **plusieurs milliers de places d'accueil de la petite enfance** avec une tarification accessible à tous et **un reste à charge le plus attractif possible pour les collectivités.**

➔ **Notre objectif : ouvrir 100 nouvelles crèches en QPV,** uniquement celles **agrées par les CAF au titre de la PSU** et en mode de **gestion non lucratif pour garantir la mixité sociale.**



Le projet Yci Enfance annoncé par la Première Ministre au **Comité Interministériel des Villes du 27 octobre 2023** et confirmé **le 6 Juin 2025**

## Raison d'être de la société

*« Lutter contre les inégalités de destin à la racine en développant une offre de construction, de financement et de gestion d'établissements d'accueil du jeune enfant, de crèches ou d'établissements dédiés à la petite enfance agréés par la branche famille de la sécurité sociale au titre de la prestation de service unique garantissant l'accessibilité à tous, et en particulier aux enfants des familles les plus modestes sur les territoires les plus vulnérables (essentiellement les quartiers prioritaires de la politique de la ville). »*

# Une asymétrie de l'offre d'accès aux services de la petite enfance aux conséquences alarmantes



En 2020, + de **40%** des besoins théoriques en mode d'accueil ne sont pas couverts en France par des modes d'accueil formels de la petite enfance (200 000 places manquantes)



La capacité d'accueil en crèches ne permet de couvrir que **20%** des besoins théoriques en mode d'accueil formels de la petite enfance ;



**1/3** des QPV ne dispose d'aucun établissement d'accueil des jeunes enfants.



Les enfants les + pauvres – 1er quintile de revenus - accèdent **4 fois moins** aux crèches les enfants plus aisés - dernier quintile de revenus.

Les enfants nés dans un territoire vulnérable connaissent proportionnellement plus de retard dans leur **développement complet** (cognitif, social et affectif).

Les enfants les plus défavorisés maîtrisent par exemple **2 fois moins de mots** à l'entrée en maternelle.

Alors que **40%** des demandeurs d'emploi sont confrontés à un problème de garde, l'absence d'offre pour l'éveil dans les territoires vulnérables constitue également un frein au **développement économique**.

## Les principaux impacts de la solution YCI Enfance



Lutte contre la pauvreté



Accès à la santé



Accès à l'éducation



Egalité entre les sexes



Accès au travail



Réduction des inégalités



Protection de l'environnement

# Une gouvernance basée sur un consortium d'acteurs engagés, attachés à l'ESS et à l'impact social

## Des partenaires investisseurs publics et privés attachés à la notion d'investissement durable et à impact social fort



Mis en place en 2015, le **Fonds co-investissement de l'ANRU** est un Programme d'investissement d'avenir (PIA) qui répond à des objectifs ambitieux : utiliser le levier de l'investissement

immobilier pour faire du développement économique, améliorer l'image des quartiers et renforcer leur attractivité.



Société à mission française, dont la raison d'être est de *for people and the planet*

développer, construire, moderniser et exploiter de manière durable des infrastructures et des actifs essentiels qui contribuent à améliorer la qualité de vie des populations. **MERIDIAM** a été fondé avec la conviction que l'alignement des intérêts des secteurs publics et privés peut apporter des solutions aux besoins essentiels de la collectivité. La société n'investit que dans les projets de long terme.



**La Banque des Territoires** et le **programme Invest EU** de

l'Union Européenne soutiennent Yci Enfance dans le cadre des investissements pour permettre de porter ce projet à impact social et environnemental sur le long terme et assurer un déploiement national sur les QPV.

## Des partenaires opérationnels, gestionnaires de crèches, acteurs historiques de l'ESS



**Crescendo** a une expérience dans l'exploitation de plus de 60 structures de la petite enfance et de soutien à la parentalité, sur l'ensemble du territoire national.



**La Mutualité Française**, qui s'inscrit dans l'histoire multiséculaire du mouvement mutualiste, gère plus de 240 établissements et services petite enfance.



**La fédération Léo Lagrange**, qui porte les valeurs de l'éducation populaire depuis plus de 70 ans dans plus de 100 quartiers prioritaires de la politique de la ville, gère près d'une centaine d'EAJE



**Auteuil Petite Enfance** développe depuis 2008 des crèches avec un axe fort sur l'égalité des chances et le soutien à la parentalité. APE compte près de 400 places dans ses 15 crèches et micro crèches.



**L'association Synergie Family**, figure de proue dans le domaine de l'innovation éducative, de la formation des professionnels intervenant auprès des enfants ainsi que dans l'expertise relative à la petite enfance.



**D'autres partenaires nationaux ou locaux pourront également rejoindre ce collectif en fonction des territoires identifiés.**

## Yci Enfance : financement et maîtrise d'ouvrage



**Identification des projets sur les territoires** affichant un besoin d'accueil particulièrement marqué



**Financement de l'investissement des EAJE** construits et/ou rénovés



**Maitrise d'ouvrage :**

- **Construction neuve**
- **Réhabilitation** de locaux existants
- **Aménagement** de coques neuves

- Un modèle de **long terme (30 ans)** sans revente des biens
- Priorisation des projets sur des locaux/terrains restant dans la **sphère publique** afin de construire le **patrimoine du Service Public de la Petite Enfance** (via bail emphy/bail à construction) sans solliciter collectivité sur investissement

### Nos principaux critères d'intervention

- **Localisation en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)** ou territoire vulnérable ;
- **Volonté partagée** portée avec les acteurs publics (collectivité, ANRU, CAF, PMI...);
- Projet qui s'inscrit dans un **cadre partenarial local**, en complémentarité avec l'offre existante et non en concurrence ;
- Projets répondant aux **besoins des enfants des familles vulnérables** (bonus mixité sociale) ;
- Projet dont le **modèle économique est viable**,

### Nos outils et méthodologies

- **Un modèle économique optimisé** permettant de ne pas solliciter les collectivités sur l'investissement et de limiter le reste à charge en fonctionnement.
- **Un modèle juridique sécurisé** : la contractualisation, alternative à la gestion directe et à la DSP sur les QPV (sur le fondement de l'article L 2251-3 du CGCT)
- **Des outils optimisés** : cahier des charges type (adapté à chaque gestionnaire et chaque projet), contrats type, accords cadre avec les bureaux techniques/contrôles, accord-cadre avec la caisse des dépôts pour les emprunts, partenariats dans la recherche du foncier...

## Cycle de développement des projets

1

### Identification du lieu et du gestionnaire + faisabilité technique et économique

- ✓ **Choix d'un gestionnaire**
  - ✓ **Foncier ou local identifié** en lien avec collectivité / partenaire / ANRU / bailleur social...
  - ✓ **Faisabilité technique et viabilité économique** du montage (gestionnaire + collectivité)
- ➔ **Engagement de principe de la collectivité**

2

### Etudes techniques et pré-conception, devis travaux, concertation CAF/PMI

- ✓ **Avis d'implantation** validé en conseil municipal
- ✓ **Etude de faisabilité** : plans de la crèche, montant de l'investissement et du loyer, reste à charge collectivité, comité de concertation avec collectivité / CAF / PMI
- ✓ Accord de principe sur la garantie d'emprunt loi Galland
- ✓ Réalisation des **études techniques préalables** (selon la nature collectivité ou Yci)

3

### Lancement du projet

- ✓ Engagement collectivité sur **subvention de fonctionnement** et validation de la **garantie d'emprunt** en conseil municipal
- ✓ **Montage financier** : subventions d'investissement auprès de la CAF après validation PMI + prêt par la Caisse des dépôts + fonds propres de YCI Enfance (ANRU/Meridiam)
- ✓ Dépôt des **autorisations d'urbanisme** (PC/DP/AT) et délai purge des recours des tiers
- ✓ **Signatures des contrats** : bail Yci/gestionnaire, puis de l'acquisition/bail emphytéotique et des contrats de travaux

4

### Crèche en construction

sous la maîtrise d'ouvrage de Yci Enfance



5

### Crèche en fonctionnement

sous la gestion d'une association à but non lucratif

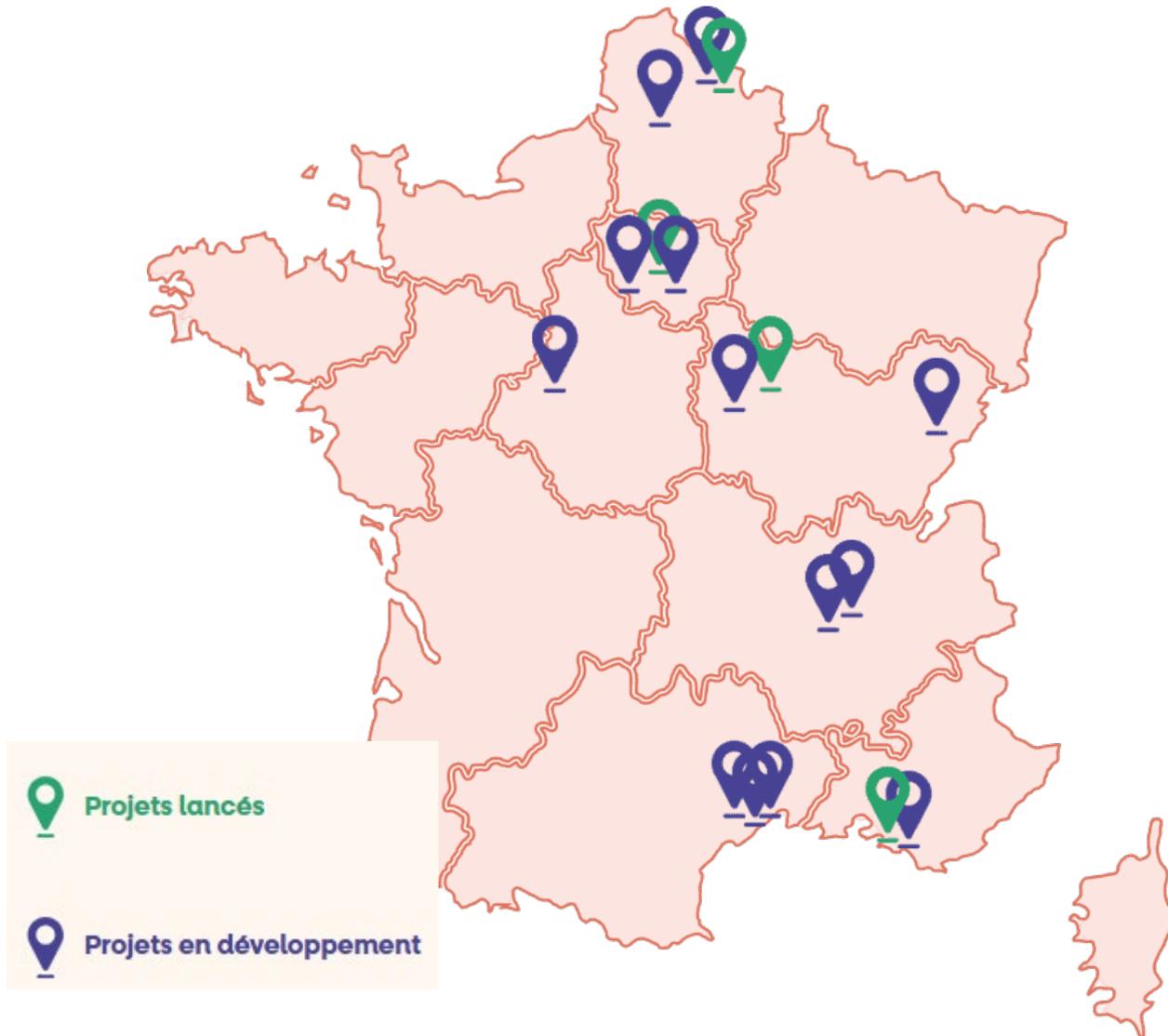
Attribution des places de crèches par les collectivités



Collectivités

Subvention d'équilibre

# Nos projets en développement sur l'ensemble du territoire national



**Des projets pilotes en cours de lancement ou de développement :**

- **Chenôve**
- **Clichy-sous-Bois**
- **Marseille**
- **Tourcoing**
- **Besançon**
- **Montpellier**
- **Roubaix**
- **Romainville**
- **Sevran**
- **Orly**
- **St Pierre des Corps**
- **Rilleux-la-Pape**
- **St Fons**

# Exemple du projet de Chenôte



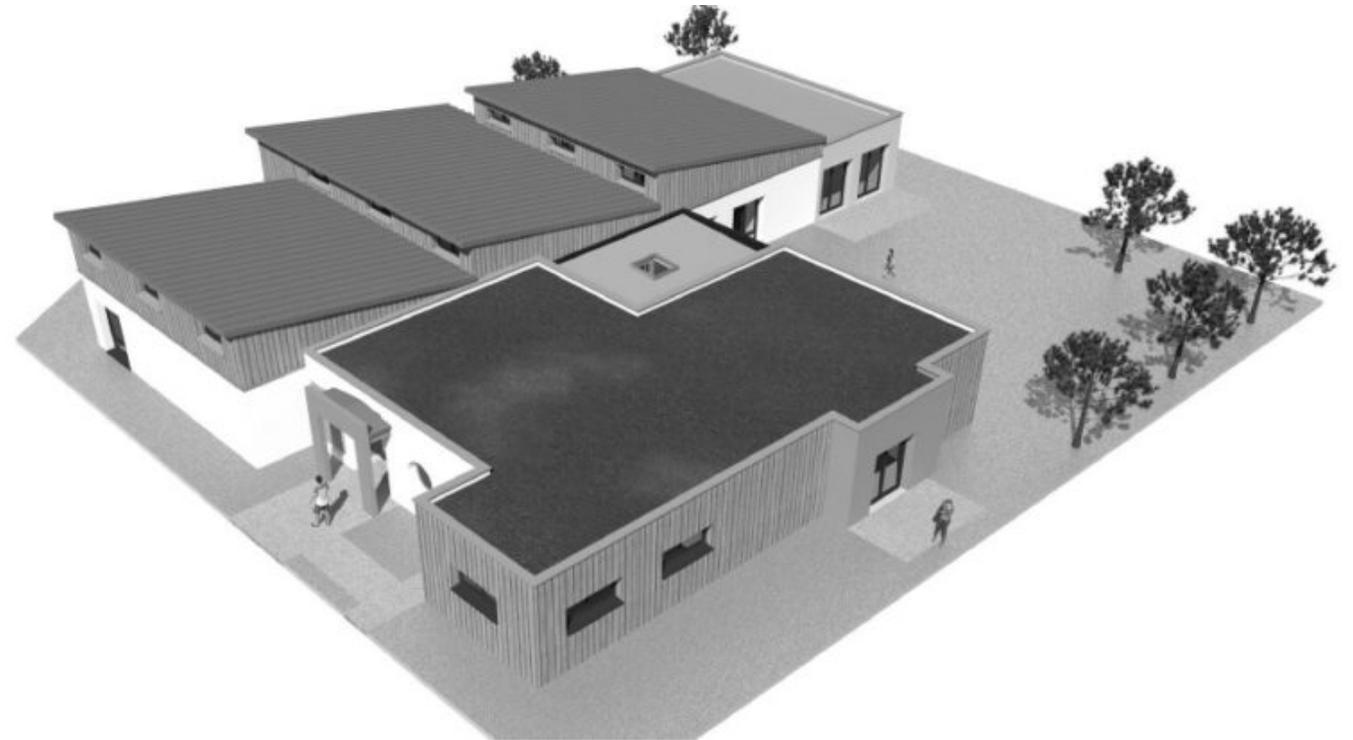
## *Construction neuve sur un terrain public*

Situé à Chenôte (21) dans le QPV Le Mail dans un secteur en plein renouvellement urbain, ce projet permettra la construction d'une nouvelle crèche de 39 berceaux avec un grand jardin sur un terrain public.

L'exploitation sera assurée par l'association Léo Lagrange, Yci Enfance assure la maîtrise d'ouvrage.

Yci Enfance sera en bail à construction avec la SPLAAD (société publique d'aménagement).

L'ouverture est prévue en janvier 2027.



# Exemple du projet de Clichy-sous-Bois

## *Aménagement d'une coque achetée en VEFA*

Ce projet en phase de construction permettra l'ouverture d'une crèche de 30 berceaux, gérée par Crescendo – groupe SOS, dès janvier 2026 dans une ville où le taux de couverture en modes de garde très bas (19,6%).

La crèche comportera un grand jardin pour les enfants dont un espace couvert, une belle luminosité dans les éveils et une entrée dédiée à la crèche.

L'acquisition de la coque se fait en VEFA auprès de la Foncière Logement, Yci Enfance réalise les travaux d'aménagement.



# Exemple du projet de Tourcoing

## *Réhabilitation d'un bâtiment existant*



Ce projet s'implémenterait dans les locaux d'une ancienne crèche municipale (appartenant à la ville) qui n'est plus utilisée depuis janvier 2023 car délocalisée et agrandie sur un autre site. Aujourd'hui cette ancienne crèche est vétuste, et non aménagée avec les normes actuelles.

La crèche d'une surface utile de 385m<sup>2</sup> serait gérée par Léo Lagrange et comporterait 39 berceaux. Yci Enfance achèterait le terrain et le bâtiment à la ville de Tourcoing et porterait tous les travaux d'aménagement et de mise aux normes.

Un grand espace extérieur enherbé permettra d'avoir un grand jardin pour la crèche.



## Vos principaux interlocuteurs

- **Cecilie Cristia-Leroy** - Directrice Générale Yci Enfance, fonctionnaire en détachement de l'Etat, ancienne commissaire à la lutte contre la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Célia Catry** – Directrice technique Yci Enfance, 15 ans d'expérience dans la maîtrise d'ouvrage de création de crèches



## Notre Conseil d'administration



## Notre Comité de pilotage des projets





Merci  
de votre attention

Contacts :



**Cecile CRISTIA LEROY**

*Directrice Générale*

[cecilie@yci-enfance.fr](mailto:cecilie@yci-enfance.fr)

06 72 11 08 98

**Meridiam**  
for people and the planet

**ANRU**  
Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

**MUTUALITÉ  
FRANÇAISE**

 **léo lagrange**  
petite enfance

**CRESCENDO**  
GroupesOS

**APPRENTIS  
D'AUTEUIL**

**Synergie**  
family



Yci  
Enfance

Enfance